

Comité de Programmation LEADER Ardèche³

**Relevé de décisions du Comité de programmation
N°24 du 12/12/2019 à Privas (CAUE)**

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Jean-Pierre ANCHISI ;
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT ;

Nombre de présents : 4

Nombre de votants : 4

Membres privés :

- Initiative26.07/Plateforme Initiative Ardèche Méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice : Bertrand ROUSELLE ;
- Expert en formation : Frédéric GOLBERG ;
- Association Méz'Art : Hubert-Marie PITEUX ;
- Experte en urbanisme : Orane DIAS ;
- Fondation du patrimoine : Philippe GAREL ;
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON ;
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 8

Membres excusés :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Alain GIBERT ;
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS, Edmond FARGIER ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER ;
- Communautés de communes : Catherine FAURE, Robert VIELFAURE ;
- Représentant démocratie participative/Conseil Local de Développement : Marcel HUDELLOT, Renzo CATTANEO ;
- Groupement des sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises / Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Gaston JAMBOIS, Jean-Louis TESTUD ;
- Agri Bio Ardèche / Chambre d'Agriculture : Lynda BOUET, Christel CESANA ;
- Association AMESUD : Nicole KOPP ;
- Entrepreneure en développement rural et transition alimentaire : Charlène NICOLAY ;
- Experte en patrimoine naturel : Laurence JULLIAN ;
- Association Mézenc-Gerbier : Dimitri BRUN ;
- Expert en urbanisme : Quentin CHEVALLIER ;
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux : Franck DE PIERREFEU ;
- Jeune Agriculteur : Julien SUEUR ;
- Collectif les Atypiks : Lisa GIMENEZ.

Membres du Jury « Jeunes » :

- Sylvain CAEL, Alicia DELORME, Lisa GIFFON, Chloé LOBET, Léa RAMI

Techniciens présents :

- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Florence DODET, Pascale LIOUTIER, Gabriel PIC, Chloé WIDLING.

La séance débute à 18h15 et est présidée par Lorraine CHENOT.

Les rôles sont répartis comme suit :

- Michel CAHEN : parrain de Chloé LOBET ;
- Philippe GAREL :
 - parrain de Lisa GIFFON ;
 - gardien d'une bonne gestion de la prise de parole et de la gestion des apartés ;
- Frédéric GOLBERG : gardien du temps ;
- Marie SIMON : marraine d'Alicia DELORME ;
- Pascal WALDSCHMIDT : parrain de Sylvain CAEL.

1) Vérification du double quorum

Pour ce Comité de programmation, 13 membres sont présents. Parmi eux, 12 membres, dont 8 membres privés, prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire).

Le double quorum est respecté.

2) Calendrier 1^{er} semestre 2020

Rappel des dates du 1^{er} semestre 2020 :

Comités de programmation LEADER	Envoi du dossier de séance	Auditions	Date limite de dépôt de demandes de subvention
CP N°25 : Jeudi 20 février 2020	10 février	Jeudi 30 janvier	11 janvier
CP N°26 : Jeudi 9 juillet 2020	29 juin	Mardi 23 juin	22 mai

Rappel des autres dates à venir en 2020 :

Autres dates	Objet	Compléments
6 février 2020 à Privas (journée)	Forum régional itinérant LEADER: <i>La jeunesse (13-30 ans) dans LEADER : projets, gouvernance et articulation avec d'autres dispositifs</i>	Un évènement organisé par Cap Rural, qui fait le tour en 12 dates des 12 départements de la Région, pour mettre en valeur douze projets LEADER. Celui de février 2020 aura donc lieu sur notre GAL. Tous les membres du GAL, partenaires et porteurs de projets seront conviés, ainsi que les autres 42 GAL de la Région.
Juin 2020	Forum itinérant LEADER « Ardèche³ » : Une journée en bus pour découvrir sur le terrain plusieurs projets soutenus par le GAL Ardèche ³ , tout en favorisant l'interconnaissance entre les membres (nouveaux et anciens)	Un évènement conçu par le GAL Ardèche ³ pour le GAL Ardèche ³ : vous permettre de découvrir concrètement des projets que le GAL soutient et qui se sont concrétisés depuis la validation du projet par le Comité de programmation.

3) Mise en œuvre des axes stratégiques du GAL

3.1 - Appel à projets « 2019- 6.1 : Soutien aux projets labellisés par les jeunes »

Après **rappel du contenu et du fonctionnement de cette 2nde édition de l'appel à projets « 6.1 : Soutien aux projets labellisés par les jeunes »**, il est précisé en préalable :

- Qu'il couvrait cette année 4 thématiques :
 - o Culture ;
 - o Loisirs et découverte du territoire ;
 - o Lien social ;
 - o Services pour l'emploi et la formation des jeunes.
- Que 10 dossiers ont été reçus, témoignant d'une dynamique comparable à celle de 2018. 9 dossiers ont été auditionnés (1 dossier inéligible et 2 dossiers « hors délais ») ;
- Que 9 jeunes de l'atelier « Jeunesse et gouvernance » ont été présents sur l'ensemble de la journée d'auditions du 22 novembre, avec systématiquement 4 jeunes par projet auditionné, en ayant parfois recours à la visio-conférence ;
- Que l'objet de l'appel à projets est de permettre aux jeunes d'endosser un rôle de décideur local, depuis le choix des thématiques jusqu'à l'analyse et la validation des projets ; il ne vise pas à soutenir des projets de jeunes ou à destination des jeunes, contrairement à une autre sous-action du programme : « 6.2 : soutien aux projets en faveur de la jeunesse » ;

Compte tenu du nombre de projets reçus, il est proposé d'augmenter le montant alloué à ce 2nd appel à projets de 62 000€ à 69 500€. **Après échanges, ce principe est validé à l'unanimité et sera entériné formellement lors du prochain Comité, en amont de la sélection de projets.**

Ensuite, les **5 jeunes présents de l'atelier « Jeunesse et gouvernance » rapportent à tour de rôle leurs avis sur chacun des 9 dossiers comme suit :**

Thématique : « Loisirs et découverte du territoire »

Intitulé	Bénéficiaire	Coût total présenté	FEADER demandé	Note proposée /40	Avis de l'atelier « Jeunesse et Gouvernance » suite à l'audition	Avis au porteur de projet suite aux échanges avec les membres du CP
Le Jardin du temps présent	Association Sur le Sentier des Lauzes	22 746,00 €	9 600,00 €	32	Très beau projet de par l'engagement citoyen et le travail en partenariat qu'il génère. Projet ambitieux qui participe à une dynamique sur Saint-Mélany. Le projet gagnerait à avoir une méthodologie de diffusion de ses résultats plus formelle. Avis favorable.	La piste d'améliorations suivante est suggérée : - Envisager une capitalisation et une diffusion des résultats liés à l'expérimentation Projet coup de cœur du Comité de programmation
Aménagement de l'arboretum DESCOURS au quartier « Le Mas »	Commune de Lamastre	100 000,00 €	9 600,00 €	29	Projet pertinent qui répond bien à la thématique "loisirs et découverte du territoire". C'est un projet intéressant pour le territoire. Lien avec la transmission de bonnes pratiques concernant l'entretien de châtaigniers. Avis favorable.	
Escape Game, parcours-jeux « explorateurs », boutique et restauration rapide	SARL Quai des Haltes	12 037,00 €	8 400,00 €	27	Très belle initiative de réaménager un lieu d'activité tout en conservant son histoire. Le fait de proposer des activités/espaces en libre accès est aussi intéressant. Avis favorable.	Projet coup de cœur du Comité de programmation
Ardèche Meeting 2020	Association Ardèche Slackline	41 409,00 €	9 600,00 €	27	Présentation complète et projet intéressant qui fait intervenir un large panel d'associations pendant la durée du meeting. Avis favorable.	

Fleen	SAS Brothousas	11 915,00 €	6 915,00 €	22	<p>La charte et la méthode de choix des projets sont peu claires. Cela pourrait être participatif, que ce ne soit pas juste un algorithme qui mette les projets en valeur, mais plus une gestion collégiale de la qualité, répondant aux valeurs de l'Ardèche.</p> <p>Avis favorable.</p>	<p>Les points de vigilance suivants sont émis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'initiative ne doit pas se limiter à un algorithme dans le choix des prestations mises en avant ; la dimension humaine devra être aussi importante, pour garantir la qualité, la diversité, et le caractère insolite des prestations. - Une charte de qualité pourra guider la démarche, à condition d'être gérée plus collégalement et dans la durée, en s'appuyant sur un collectif de professionnels et les Offices de tourisme.
-------	----------------	-------------	------------	----	--	---

Thématique « Lien social »

Intitulé	Bénéficiaire	Coût total présenté	FEADER demandé	Note proposée /40	Avis de l'atelier « Jeunesse et Gouvernance » suite à l'audition	Avis au porteur de projet suite aux échanges avec les membres du CP
Prenez soin de votre santé, cultivez votre jardin	Association Vivre les Initiatives Ensemble (VIE)	18 060,00 €	9 600,00 €	32	<p>Projet ayant fait l'objet d'une présentation claire ; il participe à créer du lien social entre différentes générations.</p> <p>Avis favorable.</p>	<p>La piste d'amélioration suivante est suggérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la dynamique intergénérationnelle favorisant le lien social sera entretenue, même après construction des bacs

Thématique culture

Intitulé	Bénéficiaire	Coût total présenté	FEADER demandé	Note proposée /40	Avis de l'atelier « Jeunesse et Gouvernance » suite à l'audition	Avis au porteur de projet suite aux échanges avec les membres du CP
Les Ephémères 2020	Association Caladins du Château	18 060,00 €	9 600,00 €	30	Action intéressante pour dynamiser le village, l'effort fait pour solliciter différents publics tout au long du projet est intéressant. Peut-être qu'il serait intéressant d'étendre l'action à d'autres villages pour avoir une dynamique plus étendue sur le territoire (sur plusieurs week-ends). Avis favorable.	La piste d'amélioration suivante est suggérée : - Réfléchir à étendre l'action soit sur la durée (plusieurs week-ends), soit géographiquement.
Festival Dart d'Art#6	Association Chimères	24 225,00 €	6 000,00 €	28	Le projet apporte de la culture en milieu rural et l'aspect intergénérationnel est intéressant, tout comme l'aspect multi-public. Il pourrait permettre de mieux valoriser le territoire où le festival se tient et d'apporter une réflexion pour attirer les jeunes. Avis favorable.	Les pistes d'améliorations suivantes sont suggérées : - Permettre de mieux valoriser le territoire où le festival se tient - Apporter une réflexion pour attirer plus de jeunes lors de l'évènement
La cour des Miracles	Association La Filature	24 000,00 €	2 500,00 €	28	Le projet démontre une impressionnante capacité à mobiliser du monde et répond à un besoin d'évènement culturel sur le secteur des Vans. Il constitue un lieu de création de lien social à différentes échelles (local, France, étranger). Avis favorable.	

Echanges :

A l'issue de la présentation des avis sur les 9 projets, les constats concernant cette 2^{nde} édition de l'appel à projets sont formulés :

- Porteurs de projets :
 - o Des porteurs de projets différents dans leur statut (association, entrepreneur, institution) et leur « style », représentants de la diversité des acteurs du territoire ;
 - o Des projets qualitatifs qui répondent aux attentes de l'appel à projets et s'inscrivent dans les objectifs stratégiques LEADER ;
 - o Une thématique n'est pas couverte par les projets déposés, celle des « services pour l'emploi et la formation des jeunes », qui comportait deux dimensions (Intégration des jeunes dans la gouvernance / Création d'instances qui mettraient en lien anciens et nouveaux bénéficiaires). Il serait intéressant dans l'idéal de comprendre pourquoi des porteurs de projets n'ont pas pu s'en saisir.
- Jury « jeunes » :
 - o Sérieux et rigueur dans la conduite des auditions par le jury « jeunes » ;
 - o Une diversité de regards et d'expertises au sein du jury « jeunes », ainsi que la pertinence et l'exhaustivité des questions ;
 - o Une confiance, une continuité et une cohérence dans le positionnement des membres du jury « jeunes » ;
 - o Pour une prochaine fois, il sera nécessaire de se rappeler la pertinence d'avoir des membres du Comité de programmation de plus de 30 ans présents pour croiser les regards et les manières de faire lors des auditions ;
- Techniquement : un accompagnement des porteurs de projets renforcé avec la présence de Chloé WIDLING, une préparation en amont du jury « jeunes » solide et une présence plus discrète lors des auditions, grâce à l'expérience déjà acquise par les membres de l'atelier « Jeunesse et Gouvernance » lors de l'édition de 2018.

A l'issue de ces échanges, les membres se posent la question sur l'opportunité de lancer un nouvel appel à projets en 2020. Ce point sera traité lors des réflexions sur les orientations stratégiques 2020 du GAL puis décidé lors du prochain Comité de programmation du 20 février 2020.

4) Examen des nouvelles demandes de subvention

Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observations
1	4	Valoriser les travaux de recherche sur le patrimoine industriel	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	45 750,00 €	36 600,00 €	<p>Pour les membres du Comité de programmation, ce projet garantit la transmission et l'appropriation des données collectées lors de la thèse. Il est notamment orienté vers la construction d'outils opérationnels pour accompagner les collectivités et les privés à la reconversion des sites industriels, démarche peu développée lors de la thèse au profit des démarches participatives auprès des habitants. La question de l'impact écologique et de l'intégration environnementale des reconversions est essentielle à prendre en compte. Enfin, l'attention apportée à ce que produisent les collaborations public-privé sur certains sites, ainsi que l'innovation inhérente à l'apport de "matière grise" nourrissent deux fondamentaux LEADER.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Lorraine CHENOT et Jean-Pierre ANCHISI, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote.</i></p>
1	4	Une solidarité itinérante en chantier – Bricobous	Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes	146 900,00 €	48 000,00 €	<p>Pour les membres du Comité de programmation, ce dispositif "Bricobus" est innovant pour le territoire. Il peut apporter une plus-value sur les enjeux du Bien Habiter auprès d'un public "mal logé". Une recherche de financement complémentaire doit dès aujourd'hui s'amorcer pour préparer la fin des financements LEADER et garantir la pérennité du projet. Un contact avec la chambre des métiers est souhaitable, notamment pour pallier d'éventuelles crispations d'artisans locaux ; de même, un contact avec la Fondation du Patrimoine et Maisons paysannes de France pourrait s'avérer intéressant sur l'articulation savoir-rénover / savoir-habiter. Enfin, compte tenu de la portée il faudra veiller à ce qu'environ 70% des bénéficiaires se situent bien sur le</p>

						<p>périmètre LEADER.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p> <p><i>Projet coup de cœur du Comité de programmation</i></p>
3	1	Amorçage d'un pôle des métiers d'arts - 2020	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	80 360,00 €	56 104,00 €	<p>Les membres du Comité de programmation ont salué la pédagogie, clarté et expertise de la présentation du projet de "Polinno". Le caractère structurant et innovant de ce projet pour le territoire est avéré : économie collaborative (fablab, espaces de travail partagés), accompagnement à l'innovation (formation, évolution des pratiques des professionnels), lien avec le territoire (accueil de professionnels non issus des métiers d'art), ouverture au grand public (ateliers, scolaires). L'année 2019 a démontré la montée en charge du Fablab et son intérêt pour les professionnels comme le grand public. "Polinno" est encore au stade de la préfiguration, notamment sur la mise en place d'un modèle économique pérenne et durable. Les collectivités locales sont parties prenantes du modèle économique et en assurent aujourd'hui sa pérennité. La phase investissement du Fab Lab n'est qu'un moyen, elle est moins innovante pour les membres que l'animation et la technicité humaine nécessaire au projet.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Ardèche Méridionale, ne prennent pas part au vote.</i></p>
5	1	Equipement du Fab'Lab du Pôle des métiers d'arts de l'Ardèche méridionale - 2020	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	67 500,00 €	15 000,00 €	<p>Les membres du Comité de programmation ont salué la pédagogie, clarté et expertise de la présentation du projet de "Polinno". Le caractère structurant et innovant de ce projet pour le territoire est avéré : économie collaborative (fablab, espaces de travail partagés), accompagnement à l'innovation (formation, évolution des pratiques des professionnels), lien avec le territoire (accueil de professionnels non issus des</p>

						<p>métiers d'art), ouverture au grand public (ateliers, scolaires). L'année 2019 a démontré la montée en charge du Fablab et son intérêt pour les professionnels comme le grand public. "Polinno" est encore au stade de la préfiguration, notamment sur la mise en place d'un modèle économique pérenne et durable. Les collectivités locales sont parties prenantes du modèle économique et en assurent aujourd'hui sa pérennité. La phase investissement du Fab Lab n'est qu'un moyen, elle est moins innovante pour les membres que l'animation et la technicité humaine nécessaire au projet.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Ardèche Méridionale, ne prennent pas part au vote.</i></p>
6	2	Skate-park et cultures urbaines au Pays des Vans en Cévennes	Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes	20 000,00 €	12 000,00 €	<p>Les membres présents lors des auditions soulignent la qualité de ce très beau projet de participation des jeunes, mais aussi d'aménagement urbain, sportif, culturel et social. L'avis consultatif des 13-30 ans recueilli auprès des jeunes de l'atelier « Jeunesse et Gouvernance » vient d'ailleurs confirmer cet avis très favorable.</p> <p>Ce projet constitue un bon début pour faire évoluer les pratiques des élus du Pays des Vans en Cévennes vers plus de concertation avec les citoyens. Une participation financière de la Communauté de communes pourrait d'ailleurs symboliser cette volonté de changement.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
6	3	Les jeunes d'Ardèche Méridionale s'engagent	Mission Locale Ardèche Méridionale	134 300,00 €	107 440,00 €	<p>Pour les membres du Comité de programmation, il s'agit d'un projet intéressant en faveur de la mobilité internationale des jeunes, apportant une dimension opérationnelle sur le territoire LEADER Ardèche³ sur ce sujet. Il serait intéressant de préciser comment il s'inscrit dans les suites de la dynamique initiée à l'échelle départementale dans le cadre</p>

						<p>du programme AJIR. La complémentarité des compétences apportée par les deux partenaires est intéressante ; elle devra être bien clarifiée dans leurs modalités de travail afin de bien comprendre et tracer qui fait quoi. Enfin, le budget est trop élevé à ce stade ; il doit être recentré sur 2 ans (2020 et 2021) afin d'intervenir en concordance avec l'aide du Département ; le plan de financement doit également être simplifié et la ligne de partage avec Erasmus+ assurée. Une réflexion pourrait être menée afin d'offrir plus de mixité au niveau des profils de jeunes.</p> <p>A l'issue du vote (8 votes pour, 4 abstentions), les membres considèrent donc que le projet s'intègre dans la stratégie du programme.</p>
6	5	Expérimentation d'un nouveau service territorial d'appui à l'ingénierie financière dans les projets publics	Syndicat Mixte du Pays d'Ardèche Méridionale	70 000,00 €	56 000,00 €	<p>Pour le Comité de programmation, il s'agit d'un projet innovant qui s'appuie sur un travail de recherche-action préalable. La note obtenue doit être considérée comme positive au regard des enjeux et des questions que posent ce projet. Car il constitue un vrai pari, un défi à relever compte tenu de sa durée (sur un an uniquement et dans une période d'élection d'autant plus) au regard de ses objectifs. Ce projet ne pourra réussir que si un « super-héros » est recruté et que les préconisations suivantes sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la localisation du poste devra elle aussi être innovante pour correspondre à l'ambition de mutualisation affichée et de "nouveau service territorial" proposé (neutralité, itinérance, se trouver à la source des financements,...) - Gouvernance : Il conviendra d'éviter une étanchéité totale entre acteurs publics et privés (notamment en favorisant la transparence sur ce projet, le partage des avancées), afin de permettre un enrichissement mutuel au service du territoire (des compétences et des savoir-faire sont également disponibles au sein des acteurs privés, et pour certains financements, le partenariat public-privé est parfois indispensable) ; ce projet devra également à terme pouvoir bénéficier aussi à ces acteurs. De même, l'implication et

					<p>l'engagement des EPCI devront être acquis dès le départ afin de permettre l'atteinte des objectifs dès la 1^{ère} année. Le pilotage de cette expérimentation, à travers un Comité de pilotage, sera donc essentiel à sa réussite, au-delà du Pays de l'Ardèche méridionale et du Parc. Un membre du Comité de programmation pourrait par exemple participer à ce dernier.</p> <p>S'agissant d'un défi territorial à relever et dans un calendrier contraint, les membres du Comité de programmation n'exigent pas la réussite du projet mais une prise en compte de ces préconisations et des nouvelles régulières sur le projet, afin de suivre ce pari régulièrement au fil des 12 mois de sa réalisation.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Lorraine CHENOT et Jean-Pierre ANCHISI, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc, Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Ardèche Méridionale ne prennent pas part au vote.</i></p>
--	--	--	--	--	--

5) Examen des autres demandes de subvention

5.1 – Dossiers en sélection et programmation

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
1	4	Ateliers pédagogiques « Hors les murs » / partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	26	40 396,45 €	24 000,00 €	<i>Lorraine CHENOT et Jean-Pierre ANCHISI, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc ne prennent pas part au vote.</i>
3	2	Mise en œuvre de l'accompagnement des ménages dans le cadre de Rénofuté Centre Ardèche 2020-2021	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	25	25 000,00 €	20 000,00 €	
3	2	Accompagnement des propriétaires et mobilisation des professionnels du bâtiment (2019-2020)	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	25	25 070,08 €	20 056,00 €	<i>Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale ne prennent pas part au vote.</i>
3	4	Actions de développement du Geopark – fonctionnement	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	25	50 471,83 €	40 377,46 €	<i>Lorraine CHENOT et Jean-Pierre ANCHISI, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc ne prennent pas part au vote.</i>
5	1	Appui à l'émergence de communautés d'usagers d'espaces de travail partagé et constitution d'un réseau de professionnels – 2019	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	27	64 692,54 €	40 000,00 €	<i>Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale ne prennent pas part au vote.</i>
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						144 433,46 €	

Les membres valident à l'unanimité les projets ci-dessus présentés en sélection et programmation.

5.2 – Dossiers en programmation

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
1	3	Ecologements locatifs conventionnés pour personnes à mobilité réduite	Commune de Saint-Etienne-de-Boulogne	51	558 945,81 €	120 971,80 €	
3	2	Jeune public – Ateliers Sciences et développement durable	Réseau Rhône-Alpes Paléodécouvertes	27	8 000,00 €	5 840,00 €	
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						126 811,80 €	

Les membres valident à l'unanimité les projets ci-dessus présentés en programmation.

5.3 – Dossier en reprogrammation

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
5	1	Espaces partagé et collaboratif	Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes	17	22 771,45 €	18 217,16 €	
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						126 811,80 €	

Les membres valident à l'unanimité le projet ci-dessus présenté en re-programmation

5.4 - Etat d'avancement de l'appel à projets « 2017-1.3 Urba-innov »

Pour s'assurer du respect du calendrier LEADER, et pouvoir ré-affecter les crédits non consommés si besoin, le Comité de programmation s'était donné comme objectif la programmation de tous les dossiers avant fin 2019.

A ce jour, trois dossiers ont été programmés (le dernier lors de ce comité du 12/12/2019), et deux demandes de subventions ont été abandonnées.

Le comité de suivi « Urba-innov » se réunit régulièrement. La dernière réunion avait lieu le mardi 10 décembre à St Etienne de Boulogne. Le comité de suivi va se poursuivre en 2020, notamment à la demande des bénéficiaires, afin d'apporter un accompagnement toujours poussé sur les aspects administratifs et financiers relatifs à LEADER.

6) Autres informations, décisions, informations et points divers

6.1 - Information sur les projets à venir

Ces projets sont en cours d'émergence et sont encore susceptible d'évoluer, ou de ne pas être présentés.

Fiche-action	Projets	Maitres d'ouvrage
1) Urbanisme	1.1 : Réseau des acteurs de l'urbanisme : 3^{ème} phase (CP25)	PNR
2) Agriculture-forêt	2.2 : Mise en place et déploiement d'un dispositif partenarial de soutien aux projets agricoles en centre Ardèche (CP25) 2.2 Soutien Approvisionnement Local dans les EPHAD et déclinaison actions post Mix Food Ardèche 2.2 Cartographie trufficulture et potentialités de développement	Initiative 07-26 Centre de Développement Agroalimentaire-Ardèche Le Goût CFPPA Olivier de Serres
3) Moteurs de développement	3.4 : Geopark 2020 (CP25) 3.5 : Partage des eaux 2020 (CP25) 3.6 : Bistrots de Pays 2020 (CP25)	PNR PNR Pays de l'Ardèche méridionale
5) Modèles économiques innovants	5.1 : La Trame 2020 (CP 25)	Pays de l'Ardèche méridionale
6) Territoires responsabilité	6.2 : Permanence habitat jeunes itinérante en sud Ardèche (CP25) 6.2 : Point Information Jeunesse Itinérant	Foyer de jeunes travailleurs d'Aubenas Mission Locale de l'Ardèche Méridionale
7)	Actions inscrites dans les 2 accords de coopération à venir	

6.2 - Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 7 novembre 2019

Le relevé de décision est validé à l'unanimité.

6.3 – Echanges

En conclusion de ce Comité de programmation où l'ordre du jour a consacré une place importante aux jeunes, et dans cette période pré-électorale (élections communales), Marie SIMON interpelle les membres du Comité au sujet de l'implication des jeunes dans la vie locale.

Il faut que chacun à son échelle soit un ambassadeur de cet enjeu pour permettre aux jeunes de s'engager dans la vie locale : LEADER est une espace d'expérimentation pour cela, mais il doit servir de tremplin pour s'exercer aussi ailleurs, et notamment demain dans les conseils municipaux, où les jeunes doivent pouvoir prétendre à des postes à responsabilité.

La séance est close à 21h00.

Lorraine CHENOT,
Présidente du GAL Ardèche³